

Ecole supérieure des Arts de la Ville de Liège.
PORTEUR D'UN DIPLOME BELGE

COMPOSITION DU DOSSIER A PRESENTER LORS DE
L'INSCRIPTION OU A NOUS RENVOYER

1. DIPLOME

Fournir la photocopie du Certificat d'Enseignement secondaire supérieur (CESS) ou l'original de la FORMULE PROVISOIRE (uniquement pour les sortants de l'enseignement secondaire)

2. ATTESTATION DE FREQUENTATION

Fournir une attestation originale de fréquentation scolaire ou de toute autre occupation couvrant les années suivant l'obtention du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Cette attestation mentionnera d'une manière très précise les dates de début et de fin de fréquentation.

3. EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE ORIGINAL

4. PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE : recto et verso

5. UNE PHOTO d'identité au dos de laquelle vous inscrirez vos noms, prénoms, année et option.

6. MINERVAL

Paiement du minerval : *325,23* Euros* à verser au compte Dexia : BEAUX - ARTS LIEGE, N° 068-2119666-49 en précisant les noms, prénoms, année et option de l'étudiant. (*montant donné à titre indicatif car indexé chaque année).

et des frais d'inscription : *87* Euros à verser au compte Dexia : « ARBAL » : 068-2426537-12 en précisant les noms, prénoms, année et option de l'étudiant.

L'INSCRIPTION SERA DEFINITIVE APRES AVOIR
REUSSI L'EPREUVE D'ADMISSION, PAYE LE
MINERVAL et RENDU UN DOSSIER COMPLET.